



**AVIS DE VENTE D'IMMEUBLES  
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES  
(Article 1027 du Code municipal)**

Avis public est par la présente donné que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, par la MRC de La Nouvelle-Beauce le **jeudi 14 septembre 2023, à 10 heures de l'avant-midi**, pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires avec intérêts, ou autres frais dus sur ces immeubles, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. Cette vente à l'enchère aura lieu à la salle du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce située au 280, boul. Vachon Nord à Sainte-Marie.

Tout acquéreur d'un immeuble devra, au moment de la vente, payer le prix d'adjudication immédiatement (virement bancaire, argent comptant ou chèque visé). De plus, l'acquéreur devra s'identifier de la façon suivante :

- ✓ Pour une personne physique : le nom, la date et le lieu de naissance et l'adresse de sa résidence;
- ✓ Pour une personne morale : le nom la forme juridique qu'elle emprunte et la loi en vertu de laquelle elle a été constituée, l'adresse de son siège social et, s'il y a lieu, le nom et l'adresse de l'établissement directement intéressé.

Les immeubles seront vendus à l'enchère publique sans garantie légale, le tout tel qu'ils se trouvent présentement, avec servitudes actives et passives apparentes ou non pouvant les affecter. Les immeubles vendus seront sujets au droit de retrait d'un an.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE – CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DORCHESTER**

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Lot(s) Cadastre du Québec	Taxes dues
<del>9072-7892 Québec 2021, rang de la Rivière Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0</del> <b>PAYÉ</b>	<del>4 373 514</del>	<del>Municipales : 21 277,43 \$ Scolaires : 0,00 \$</del>

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON – CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LÉVIS**

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Lot(s) Cadastre du Québec	Taxes dues
<del>Jean-Guy Leduc 106, rue Champlain Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec) G0S 2W0</del> <b>PAYÉ</b>	<del>2 642 296</del>	<del>Municipales : 14 775,24 \$ Scolaires : 1 615,37 \$</del>
<del>Frédéric Leduc et Nicolas Leduc 131, rue Dollard Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec) G0S 2W0</del> <b>PAYÉ</b>	<del>2 642 274</del>	<del>Municipales : 10 408,68 \$ Scolaires : 605,84 \$</del>
<del>Stéphane Nellis 297, rue du Pont Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec) G0S 2W0</del> <b>PAYÉ</b>	<del>2 639 817</del>	<del>Municipales : 7 215,99 \$ Scolaires : 0,00 \$</del>

Les prix inscrits dans le présent avis ne comprennent pas les frais administratifs et exigibles entourant la procédure de vente pour taxes.

Donné à Sainte-Marie, le 20 juillet 2023.

Nancy Labbé  
Directrice générale  
et greffière-trésorière  
MRC de La Nouvelle-Beauce  
280, boul. Vachon Nord, bureau 200  
Sainte-Marie (Québec) G6E 0H2

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA NOUVELLE-BEAUCE  
Ville de Sainte-Marie

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, de la municipalité de \_\_\_\_\_, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre \_\_\_\_ et \_\_\_\_ de l'\_\_\_\_-midi, le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2023.

\_\_\_\_\_